

Paris, le 20 juin 2024

Communiqué de presse UNPS

Signature de l'avenant 1 à l'ACIP : un pas supplémentaire en faveur de l'accès aux soins

Au terme de deux années de discussions, l'UNPS est fière d'avoir signé, ce jour, avec l'UNCAM et l'UNOCAM, l'avenant n°1 à l'ACIP qui :

- détaille les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation relative aux équipes de soins coordonnées avec le patient (ESCAP)
- élargit les missions du comité de suivi de l'ACIP
- engage des travaux sur la facilitation de dispense de frais et sur les modalités de contrôle d'activité et de lutte contre la fraude
- prévoit, dans sa feuille de route, des travaux sur la mise en œuvre des parcours de prévention, le renforcement de l'accès aux soins à travers l'organisation des parcours et le développement de l'exercice coordonné, ainsi que sur la transition écologique du système de santé et la décarbonation des cabinets, des officines et des laboratoires.

Premières marches de l'exercice coordonné et complémentaires des autres formes de coordination, les ESCAP permettront de sensibiliser les professionnels de santé à la coordination pour, *in fine*, les inciter à une coordination plus structurée.

Les ESCAP sont un modèle de coordination souple et agile autour du patient, qui assure le respect du libre choix de son professionnel de santé par le patient et qui facilite l'accès aux soins et plus particulièrement l'accès aux médecins traitants pour les patients les plus complexes. Elles visent à renforcer le lien ville/hôpital et à éviter les hospitalisations et ré-hospitalisations ainsi que les passages aux urgences inutiles.

Pour une mise en œuvre rapide de l'expérimentation, l'UNPS propose à l'ensemble des industriels intéressés de leur détailler le cahier des charges relatif à l'outil numérique ESCAP qui permettra aux membres de l'équipe d'échanger pour une meilleure prise en charge à domicile.

Dans ce contexte politique incertain, les membres de l'UNPS réaffirment leur attachement profond au dispositif conventionnel et leur volonté de déployer conjointement l'ensemble des dispositifs liés à la coordination.

Ils se tiennent à disposition des autorités publiques et de tous les acteurs du secteur désireux d'améliorer l'accès aux soins et la prévention pour concrétiser dans les plus brefs délais l'expérimentation relative aux ESCAP.

Enfin, l'UNPS salue l'engagement du Directeur Général de la CNAM et de ses services dans l'élaboration de cet avenant qui affiche la volonté de développer et d'élargir le cadre des travaux de l'ACIP.

L'UNPS salue également la signature de l'UNOCAM et le signal ainsi envoyé par les complémentaires, résultant d'échanges préalables et de travaux communs constructifs qui seront poursuivis.

Contacts presse :

- Sébastien GUÉRARD, Président – 06 03 85 96 28
- Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94